

PRIX DES DROITS DE L'HOMME DE LA RÉPUBLIQUE FRANCAISE 2025 APPEL À CANDIDATURES

Madame, Monsieur,

Le Prix des droits de l'Homme de la République française « Liberté-Égalité-Fraternité » pour 2025, remis par le Premier ministre du Gouvernement français, est ouvert aux candidatures. Ce Prix, créé en 1988, est destiné à récompenser et à permettre de mener à bien, en France ou à l'étranger, des actions individuelles ou collectives de terrain, sans considération de nationalité ou de frontières, qui œuvrent à la promotion ou à la protection des droits de l'Homme.

1 – Thème

Les organisations non gouvernementales, ou les candidats ou candidates individuels, sans considération de nationalité ou de frontières, devront présenter une candidature correspondant au thème de l'année 2025. Cette candidature devra comprendre une action ou un projet, à mener en France ou à l'étranger.

Thème unique : Exploitation et traite des enfants.

Chaque année, des dizaines de millions d'enfants (dans la suite de ce texte enfant s'entend comme une personne âgée de moins de 18 ans conformément à la définition de la Convention internationale des droits de l'enfant) sont victimes de traite et d'exploitation, sans qu'il soit possible d'en évaluer précisément le nombre. Selon le dernier rapport de l'ONUDC (décembre 2024)¹, le nombre global d'enfants victimes de traite et d'exploitation des êtres humains détectés a augmenté de 31 % entre 2019 et 2022, avec une hausse de 38 % enregistrée pour les filles. Le nombre de victime augmente à mesure que la pauvreté, les conflits et le dérèglement climatique rendent davantage de personnes vulnérables à l'exploitation. Les enfants représentent aujourd'hui 38 % des victimes détectées.

Les formes d'exploitation sont très diverses : les enfants peuvent être victimes d'exploitation au travail dans un large éventail de secteurs (agriculture, domesticité, restauration notamment), de contrainte à commettre des infractions (narcotrafic, vols à l'étalage), de contrainte à la mendicité, de trafic d'organes, de mariages forcés, d'enrôlement comme

¹ United Nation Office on Drugs and Crime, [Global Report on Trafficking in Persons](#), décembre 2024.

enfants soldats. L'exploitation sexuelle, notamment par la prostitution, la pornographie et la servitude sexuelle, est également très répandue.

Contrairement à certaines idées reçues, plus de la moitié des enfants victimes de traite et d'exploitation le sont dans leur propre pays², et aucun pays n'est épargné par ce type de criminalité, que ce soit en tant que pays d'origine, de transit, de destination, ou parce ce qu'il combine plusieurs ou l'ensemble de ces positions.

La traite et l'exploitation des enfants sont des phénomènes multiformes et complexes, mais toujours violents, qui continuent de se répandre et d'évoluer à l'intérieur et au-delà des frontières. Aucune tranche d'âge (y compris nouveau-nés, nourrissons, adolescents), aucun genre, aucune nationalité n'est à l'abri de la traite des enfants ; il s'agit d'un phénomène véritablement mondial.

La traite et l'exploitation des êtres humains constituent une violation grave et multiple des droits des enfants qui les prive de leur dignité, du droit à l'éducation, à des soins de santé, au repos et aux loisirs, du droit de ne pas être soumis à des peines ou traitements dégradants, du droit de préserver leur identité, etc.

2 - Candidature

Peuvent faire acte de candidature les personnes ou organisations non gouvernementales portant un ou plusieurs projets de terrain s'appuyant sur l'approche fondée sur les droits de l'homme et qui visent à prévenir et lutter contre la traite et l'exploitation des enfants.

Seront valorisés les dossiers qui, dans le respect des droits de l'enfant, visent à :

- assurer un accompagnement global des jeunes ;
- mettre en œuvre des actions transformatrices et réparatrices ;
- assurer la participation active des enfants eux-mêmes au projet.

Les projets présentés porteront sur la défense et la protection des enfants contre la traite et l'exploitation grâce à des programmes notamment :

- de sensibilisation du grand public et des autorités ;
- d'identification et d'orientation des victimes ;
- d'accueil, d'accompagnement et de réhabilitation des enfants victimes ;
- de formation des acteurs (police, justice, secteur médico-social, éducation....) ;
- de plaidoyer en faveur de la mise en œuvre d'outils juridiques ou de développement de politiques publiques de lutte et de prévention ;
- d'accès à la justice et aux réparations...

3 – Remise du Prix

Les cinq lauréats du Prix seront invités à Paris pour la cérémonie officielle de remise. Ils se verront remettre une médaille et se partageront la dotation globale de 70.000 euros allouée par la Commission nationale consultative des droits de l'Homme, et destinée à mettre en œuvre leurs projets. Ils pourront se prévaloir d'être lauréats de l'édition 2025 du Prix des droits de l'Homme de la République française.

Les cinq lauréats suivants se verront décerner une médaille de « mention spéciale » par l'ambassadeur de France dans leur pays d'origine. Les mentions spéciales ne bénéficieront d'aucune dotation financière.

Les lauréats et les mentions spéciales pourront bénéficier de la protection internationale de la diplomatie française.

² 'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et Centre François-Xavier Bagnoud pour la santé et les droits de l'homme de l'Université de Harvard (FXB), [From Evidence to Action : Twenty Years of IOM Child Trafficking Data to Inform Policy and Programming](#), 2023.

4 – Règlement

Les candidatures devront se conformer au règlement du Prix.

Le règlement du Prix peut être communiqué sur demande. Les personnes intéressées et les candidats pourront le trouver aussi sur le site Internet de la CNCDH : <https://www.cncdh.fr/presentation-du-prix-des-droits-de-lhomme> .

5 – Dossier de candidature

Le dossier de candidature, rédigé en langue française³, doit comporter :

- a) une lettre de candidature présentée et signée par le président ou le responsable légal de l'ONG opératrice, ou par le candidat individuel ;
- b) le dossier de candidature, joint au présent appel à candidatures, est téléchargeable sur le site de la CNCDH : <https://www.cncdh.fr/edition-2025-du-prix-des-droits-de-lhomme>
Ce dossier présente, en détail, les actions menées par l'association ou la personnalité individuelle.
- c) Les coordonnées postale et bancaire (RIB/IBAN) de l'ONG ou du candidat individuel.

Les candidats devront impérativement adresser leur dossier complet, **avant la date limite de dépôt du 14 septembre 2025**, au Secrétariat général de la Commission :

- CNCDH – À l'attention de Cécile RIOU-BATISTA, TSA 40 720 – 20 avenue de Ségur, 75 007 PARIS – France
- ou par e-mail : prixdesdroitsdelhomme@cncdh.fr

Après proclamation des résultats par le jury, le Prix 2025 sera solennellement remis à Paris, par le Premier ministre, ou un autre ministre de la République française, autour du 10 décembre 2025.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir **diffuser largement** cet appel à candidatures. Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Magali Lafourcade
Secrétaire générale de la CNCDH

³ Les dossiers rédigés en langue anglaise et espagnole seront examinés discrétionnairement.